



**PEACE BUILDING FUND (PBF)  
BURUNDI**

**ANNUAL PROJECT NARRATIVE PROGRESS REPORT**

**Recipient UN Organization:**  
PNUD

**PBF Priority Area (where applicable):**  
Gouvernance démocratique

**No. du Projet:** PBF/BDI/A-1  
**MDTF Office Atlas No:** 00066641  
**Titre du projet :** Appui au Renforcement des Mécanismes de Lutte Contre la Corruption et les Malversions Diverses à travers tout le pays

**Report Number:** TWO

**Reporting Period:**  
1 Janvier à 31 Décembre 2009

**Project Budget (PBF):**  
\$1,500,000

**List Implementing Partners:**

- a. Le Ministère de la Bonne Gouvernance,
- b. Le Ministère de la Justice,
- c. La Cour anti-corruption,
- d. La Brigade spéciale anti-corruption ;
- e. L'OLUCOME et d'autres OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique,
- f. Les medias ;
- g. L'Inspection Générale de l'Etat et d'autres institutions de contrôle des finances publiques ;
- h. Le Forum pour la consolidation de la bonne gouvernance au Burundi-Forum TSIMBATAZINTWARIBEREYE
- i. La Cour suprême et le Parquet Général de la République
- j. Des consultants indépendants, spécialisés dans différents domaines étroitement liés au cadre légal ou réglementaire de la lutte contre la corruption et de contrôle de finances publiques;
- k. Les agences d'exécution des ateliers anti corruption tel qu'ABUCO, Chaire UNESCO, etc.

**Project Coverage/Scope:**

Nationale

**Abbreviations and acronyms:**

- ABUCO : Association Burundaise des Consommateurs
- BINUB : Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi
- CISNU : Centre Intégré des Services des Nations Unies
- OLUCOME : Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques
- OSC : Organisations de la Société Civile
- PBF : Peace Building Fund
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

**Project Duration/Closed Project:**

- *Provide the project duration: 1 an*
- *Closed in December 2009*

## **NARRATIVE REPORT FORMAT**

### **I. Purpose**

- **Objectif du projet**

L'objectif de ce projet était de restaurer la confiance entre l'Etat et les citoyens par l'amélioration de la transparence et le renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les infractions connexes dans tout le pays.

Le projet visait plus spécifiquement :

- A rendre opérationnelle et efficace la Cour et la Brigade spéciale anti-corruption ;
- A renforcer les capacités des agents de la Cour et de la Brigade anti-corruption ;
- A assurer la sensibilisation de toutes les parties prenantes (administration, secteur privé, Société Civile, population à la base, etc.) sur la responsabilité des différents acteurs et sur les nouveaux mécanismes de lutte contre la corruption ;
- A appuyer l'OLUCOME et les médias dans leur rôle non seulement de dénonciateurs, mais aussi d'agents de prévention.

Ainsi, il devrait permettre d'améliorer sensiblement la prévention et la répression des actes de corruption et de malversation et d'assainir ainsi le climat des affaires par la restauration de la régularité dans les transactions commerciales ou économiques. Il devrait également réduire les conflits entre la population à la base et contribuer à rétablir un Etat de droit.

- **Résultats attendus**

- Les jugements sont rendus dans les délais raisonnables
- Diminution sensible des cas de corruption et de malversations diverses
- Bon climat d'affaires instauré
- Population informée sur les nouveaux mécanismes de lutte contre la corruption et les responsabilités de différents acteurs
- Changement de comportement pour les personnes susceptibles d'être corrompus ou de corrompre et à tous les niveaux
- Diminution sensible des cas de corruption et de malversation
- Les synergies entre les OSC anti corruption et les 2 structures gouvernementales sont recherchées et un cadre de concertation est créé

### **Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi**

Ce projet a été soumis et retenu dans le Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Ce projet va restaurer la confiance de la population dans ses institutions à travers l'amélioration du fonctionnement de tous les services de l'État, l'enracinement des valeurs démocratiques et le développement d'un État de droit. De plus, cette confiance retrouvée conduit à un apaisement social dans les communautés à la base qui vivent dans un contexte économique

difficile et qui voient les deniers publics dilapidés par une poignée d'individu. Ce projet concourt de ce fait à l'amélioration de la Bonne Gouvernance et la consolidation de la paix.

A cet effet, il fallait renforcer les capacités humaines et matérielles de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption pour qu'elles soient opérationnelles pour bien mener des instructions et des constats, et prendre de bonnes décisions judiciaires pour des crimes relatifs à la corruption et les malversations diverses commis dans tous le pays. En ce qui concerne l'instruction des dossiers, les agents de la Brigade anti-corruption se sont portés sur les lieux afin de réunir les preuves suffisantes, arrêter les présumés coupables et procéder aux saisies des biens détournés. Ensuite, le Parquet Général a poursuivi l'instruction pour déterminer les dossiers qui doivent faire l'objet de poursuites judiciaires en se portant sur les lieux pour constater l'infraction et la qualifier. Une fois les dossiers transmis à la Cour, le juge pouvait décider de mener une enquête complémentaire sur les lieux avant de juger l'affaire.

### **Adaptations de stratégies de mise en œuvre nécessaires en vue de l'atteinte des résultats en fonction des résultats attendus**

Pour une mise en œuvre efficace en vue d'atteindre les résultats en fonction des résultats attendus les stratégies ci-après ont été adoptées :

- La stratégie de communication à travers la production des supports de communication (farde, dépliants, T-shirt, casquettes, chemisettes, affiches, etc.), les émissions, les spots publicitaires anti corruption ;
- L'implication des différents partenaires dans l'élaboration des termes de références pour chaque activité.

### **Acteurs principaux d'exécution**

Parmi les principaux acteurs, il peut être cité :

- Le Ministère de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation
- Le PNUD
- Le BINUB
- La Cour anti corruption
- La Brigade spéciale anti corruption
- Les OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique
- Les agences d'exécution
- Les médias

## **II. Funds**

### **2.1. Ressources financières non-PBF**

Dans la mise en œuvre du projet, il n'y a pas eu d'autres ressources autres que PBF utilisées.

## **2.2. Personnel national**

- 1 Chargé de projet
- 1 Assistante administrative et financière
- 2 Chauffeurs

## **2.3. Personnel international**

- 1 Project Manager

# **III. MODALITES D'EXECUTION ET DE SUIVI**

## **3.1. Modalités d'exécution**

Le projet était exécuté selon la modalité DEX suivant les procédures d'achat, et le règlement administratif et financier du PNUD. Selon la modalité DEX, la responsabilité principale pour la gestion du projet et la réalisation des résultats attendus incombe au PNUD.

Afin d'achever un impact maximal sur la consolidation de la paix, la modalité DEX a été adaptée au contexte burundais de manière à promouvoir l'appropriation nationale et le renforcement des capacités nationales. Par conséquent, les activités du projet étaient conjointement mises en œuvre par l'unité de gestion du projet composée du personnel national et international indiqué dans les sections 2.3 et 2.4 et le Ministère de la Bonne Gouvernance, avec l'appui technique du PNUD. L'installation de l'unité de gestion dans les bureaux de son Ministère de tutelle a facilité la collaboration, notamment entre le Chef de Cabinet du Ministère qui faisait office de Directeur National du projet.

## **3.2. Procédures d'acquisitions**

Les procédures d'acquisition des biens qui ont été utilisées dans la mise en œuvre du projet sont celles utilisées par le PNUD, agence des Nations Unies chargé de la gestion financière du projet. Elles sont assurées par le CISNU.

## **3.3. Modalités de suivi**

Le suivi du projet a été fait à deux niveaux :

- Par l'Unité de gestion du projet à travers le suivi régulier des activités et la production des rapports narratifs et financiers ;
- Par le Comité Technique de Suivi (CTS) à travers le suivi régulier des résultats achevés par le projet et la revue des rapports produits par l'Unité de gestion.

## **3.4. Evaluations**

L'évaluation a été faite à deux niveaux :

- Par le Comité de Pilotage Conjoint à travers l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.
- Par une experte internationale (par les Nations Unies) qui a travaillé conjointement avec deux experts nationaux.

## **IV. RESULTATS**

### **4.1. Progrès réalisés en relation avec les produits et résultats planifiés**

#### **- Renforcement des capacités humaines de la Cour et de la Brigade spéciale anti corruption.**

Plusieurs formations ont été dispensées aux personnels de ces deux Institutions étatiques nouvellement mis en place, à savoir : Formation en techniques d'audit, marchés publics, comptabilité publique, en enquête judiciaire, en droit pénal, en suivi de l'exécution de la loi de finance, en fraude, en saisie, en anglais, en informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet), etc.

#### **- Assurance d'un bon niveau de compréhension des nouvelles lois et des nouveaux mécanismes anti corruption à tous les niveaux**

L'assurance d'un bon niveau de compréhension des nouvelles lois et des nouveaux mécanismes anti corruption à tous les niveaux visait à informer la population sur les nouveaux mécanismes de lutte contre la corruption et les responsabilités des différents acteurs, le changement de comportement pour les personnes susceptibles de corrompre ou d'être corrompues ainsi que la diminution sensible des cas de corruption et de malversation.

A ce niveau de Septembre à Décembre 2009 des ateliers d'information et de sensibilisation au nouveau cadre légal de lutte contre la corruption au Burundi et d'identification des causes, conséquences et stratégies de lutte contre la corruption au Burundi ont été organisés : un atelier au niveau national, quatre ateliers au niveau régional et 34 ateliers au niveau des communes et ont vu la participation de plus de 2,500 personnes, toutes les couches socioprofessionnelles confondues.

En outre, des supports de communication tels que les affiches, les dépliants, les T-shirt, les casquettes, les chemisettes, les banderoles, etc. ont été utilisés pour assurer cette sensibilisation de la population ainsi que les différents spots publicitaires et émissions qui ont été produits et diffusés.

#### **- Création d'un cadre d'échange et recherche de synergies entre les OSC de lutte contre la corruption et la Cour et la Brigade spéciale anti corruption**

Création d'un cadre d'échange et la recherche des synergies visait entre autres le renforcement des capacités matérielles et humaines des OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique, particulièrement l'OLUCOME, l'appui aux campagnes médiatiques anti corruption et l'organisation des réunions régulières de concertation. Des formations sur le suivi de l'exécution de la loi de finances, en marchés publics, en informatique (Word, Excel, power point, internet), en plaidoyer et lobbying, etc. ont été organisés à l'endroit des membres des OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance économique. En outre, des mini ateliers ont été organisés dans l'optique de favoriser les échanges et d'inciter les membres des différentes OSC anti corruption de travailler en synergie ; ce qui a abouti à la mise en place d'un forum pour la consolidation de la bonne gouvernance au Burundi-Forum Tsimbatanzintwaribereye.

#### **4.2. Progrès accomplis vers l'atteinte des résultats à moyens termes résultant de la réalisation des produits à courts termes au cours de la période couverte par le rapport**

Grâce à l'appui du projet, la Cour et la Brigade spéciale anti corruption ont été rendues opérationnelles. Plus de 300 dossiers de jugements ont été traités au cours de la période couverte et un net accroissement des recettes fiscales et douanières grâce en partie à l'action de ces deux structures anti corruption nouvellement créées a été observé.

Plus de 2,500 personnes, toutes les couches socio professionnelles confondus de la base au sommet ont été informées (au niveau communal, provincial, régional et national) sur les nouveaux mécanismes de lutte contre la corruption et sur leur responsabilité dans la prévention et la lutte contre ce fléau, à travers un série de plus de 40 ateliers. De plus, la population burundaise a été sensibilisée à travers différents campagne médiatique, émissions et spots publicitaire ; et des cas de corruption sont constamment dénoncés.

Un cadre de concertation et d'échange a été créé et des actions synergiques ont été menées par les OSC anti corruption et promotrices de la bonne gouvernance ; ainsi que la mise en place du Forum pour la consolidation de la bonne gouvernance-Forum Tsimbatanzintwaribereye.

#### **4.3. Résultats clés atteints pendant la période**

Le traitement des dossiers de jugements liés à la corruption et les infractions connexes ont permis une nette amélioration des recettes de l'Etat, depuis l'avènement de ces nouvelles institutions étatiques anti corruption au Burundi ; même si tout n'est pas lié totalement à leurs actions. Le changement de comportement de la population qui commence à s'observer, surtout quant à ce qui concerne la dénonciation des actes de corruption et de malversation économique.

Les actions synergiques des OSC anti corruption qui s'observe à travers leur Forum pour la consolidation de la bonne gouvernance au Burundi -Forum Tsimbatanzintwaribereye.

En somme, l'appui du projet vis-à-vis des institutions étatiques ont permis à ces dernières de faire de progrès indiscutables dans le traitement de dossiers chiffrés comme préjudice au trésor public et dans le recouvrement des deniers publics issus du préjudice subi par le trésor public , à travers la répression des fausses déclarations fiscales, des personnes touchant les salaires indûment, la fraude, fausses factures commerciales et des quittances et l'amélioration de la gestion transparente des Marchés Publics

#### **4.4. Contraintes majeures**

Il est important d'indiquer qu'il semble y avoir eu à l'origine une estimation plutôt approximative des coûts, du personnel et de la durée d'exécution des activités par rapport au volume des tâches prévues dans le Cadre logique du projet, ainsi que des impératifs liés aux procédures administratives et d'acquisition des biens et services.

#### **4.5. Retard dans l'exécution du projet**

Les contraintes évoquées ci-dessus ont fait que le projet qui était prévu pour une année se clôture après deux ans et trois mois, c'est-à-dire du 3 Octobre 2007 au 31 Décembre 2009.

#### **4.6. Partenariats clés et collaboration inter Agences : impact sur l'accomplissement des résultats**

Les partenaires de mise en œuvre ont permis à ce qu'il y ait une meilleure qualité des prestations, particulièrement pour ce qui concerne l'organisation des ateliers où le cabinet du Ministère de la Bonne Gouvernance, la Cour et la Brigade spéciale anti corruption se sont beaucoup investis dans la réussite de cette activité de sensibilisation de la population aux nouveaux mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses.